

TERMES DE REFERENCES

Titre	Expert / formateur sur le cadre d'action de Sendai
Domaine	Renforcement des capacités / réduction des risques et des désastres
Lieu	Port-au-Prince, Haïti
Langue	Français (obligatoire)
Durée	22 jours au total (au cours du mois d'octobre 2019, idéalement)

CONTEXTE

Conscient de la grande vulnérabilité caractérisant le territoire national face aux risques naturels, l'Etat haïtien a, dès 1999, lancé un processus de réforme institutionnelle ayant abouti à l'élaboration d'un plan national de gestion des risques et désastres (PNGRD) et la mise en place d'un système national de gestion des risques et désastres (SNGRD). Actuellement, le PNGRD est en cours de révision en vue de son alignement sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030), adopté par 185 pays du système des Nations-Unies y compris Haïti.

La révision du PNGRD constitue une opportunité inédite pour renforcer le plaidoyer pour la mise en oeuvre du cadre de Sendai, ceci près de quatre années après son adoption. Afin d'optimiser l'appropriation au niveau central (ministères sectoriels du SNGRD) et local, élus, directions départementales, protection civile) sur les axes majeurs de ce cadre d'action, ses objectifs cibles, les mécanismes pour évaluer les progrès accomplis, il convient de maintenir le momentum par des interventions ciblées visant à appuyer le processus en cours.

Dès lors, des actions pour renforcer la connaissance opérationnelle des décideurs et des opérateurs impliqués dans la gestion de risque et de désastres en Haïti sur ce cadre se pose avec acuité. Ces mesures de renforcement des capacités doivent intégrer, entre autres, l'adoption d'un plan d'action et/ou plan de travail pour la mise en oeuvre des priorités consacrées dans le cadre de Sendai ; l'élaboration d'un cadre de suivi, la production et la diffusion de supports de communication, et finalement, l'animation des ateliers de formation sur le cadre de Sendai à l'intention des acteurs étatiques et des élus appelés à concevoir et à mettre en oeuvre des programmes de réduction des risques naturels et de gestion de crises et de catastrophe dans le pays. Dans l'esprit de transfert de compétences, un système de « formation pour formateurs » à l'attention des cadres / points focaux du SNGRD pourra assurer la durabilité de l'approche.

Aussi, dans le cadre du projet de « renforcement de la préparation et de la gestion des désastres » financé par le gouvernement du Japon et exécuté par le Programme des Nations-Unies pour le développement, une expertise technique ponctuelle et francophone est recherchée pour appuyer le processus de renforcement de capacités des acteurs étatiques sur le cadre de Sendai. Cette assistance sera axée sur :

- 1) Formation de formateurs destinés à trente (30) cadres supérieurs des ministères sectoriels, particulièrement au niveau de la direction générale, des unités d'études et de programmation (UEP) des ministères ciblés, du SPGRD et de la DPC avec une emphase sur le lien entre le cadre de Sendai et les documents stratégiques (PSDH, PNGRD, etc....) ainsi que sur les mécanismes de rapportage ;
- 2) Formation pour soixante (60) cadres composés des directeurs départementaux des ministères sectoriels et des coordonnateurs techniques de la DPC sur le cadre d'action de Sendai ;

OBJECTIFS

Sous l'autorité du représentant résident du PNUD en Haïti, de la coordination du chef de l'Unité Résilience et du coordonnateur du projet de « renforcement de la préparation et de la gestion des désastres », l'expert/formateur interviendra, de manière ponctuelle, dans le processus de préparation et d'animation de plusieurs modules de formation sur le cadre de Sendai à l'intention des points focaux des ministères sectoriels et des coordonnateurs techniques (centraux et départementaux) du SNGRD. Il / elle coordonnera l'élaboration d'un plan d'action visant à réaliser des actions relatives aux priorités établies dans le cadre de Sendai.

Cette consultation vise spécifiquement à :

- Permettre aux cadres à pouvoir de décision au SNGRD de se familiariser avec le cadre d'action de Sendai ;
- Informer les décideurs sur les outils disponibles en matière de suivi des actions en GRD pour mieux s'approprier et mettre en œuvre le PNGRD aligné sur le cadre de Sendai.

ACTIONS ATTENDUES

- Produire un document d'approche conceptuelle et méthodologique de la formation, assorti d'un calendrier harmonisé avec la période de consultation indiquée dans les TDR ;
- Développer des modules de formations adaptées à chaque groupe-cible, dans un esprit de transfert de compétences (formation pour formateurs) ;
- Animer les sessions de formation ; accompagner les cadres supérieurs des ministères sectoriels dans des exercices concrets d'élaboration d'un plan de travail afin de prendre en compte les priorités de cadre de Sendai ;

- Produire un rapport de fin de mission avec des recommandations ;

PRODUITS ATTENDUS

Produit	Durée et Délai	Paiement
1. Un document d'approche méthodologique et conceptuelle ;	Délai : 3 jours après signature du contrat	20% une fois le document validé
2. Des modules de formation sur le cadre d'action de Sendai adaptées aux groupes-cibles susmentionnés ;	Délai : 5 jours après soumission du premier livrable	20% une fois le document validé
3. Un plan d'action ou de travail intégrant les priorités du cadre de Sendai dans les programmes de réduction de risque de catastrophe en Haïti ainsi qu'un chronogramme d'activités pour la mise en œuvre du plan d'action ;	Délai : 5 jours après soumission du deuxième livrable	30% une fois le document validé
4. Un rapport de fin de mission / synthèse des activités (formation des cadres nationaux, plan d'action sur le cadre de Sendai) incluant des recommandations pour la réussite des actions planifiées ;	Délai : 5 jours après la mission	30% une fois le document validé

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE ATTENDUES

- Expériences prouvées d'au moins 2 ans dans la formation sur le cadre d'action de Sendai ;
- Expériences d'au moins sept ans sur la formation des cadres institutionnels sur les thématiques liées à la gestion de risque et de désastre ;
- Expérience avérée dans la conception de modules de formations dans le domaine de la gestion de risque et de désastre ;
- Expériences pertinentes dans le développement des plans d'actions stratégiques et opérationnels ;
- Expérience avérée dans la facilitation des ateliers ;
- Expérience dans l'approche et la méthodologie participative ;
- Connaissance souhaitée du contexte haïtien, plus largement des réalités structurelles et conjoncturelles des pays en crise ;
- Faculté à travailler en équipe ;
- Compétences linguistiques en français obligatoires ;
- Expériences en andragogie (éducation des adultes) et éducation non-formelle ;

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES :

- Compétences linguistiques en français obligatoires ;
- Connaissance du créole est un atout.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Proposition technique: 70/100
- Proposition financière: 30/100

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- CV détaillé et diplômes ;
- Une proposition technique décrivant l'approche que le consultant compte utiliser pour réaliser la formation ;
- Une proposition financière dûment signée (confirmation d'intérêt) ;
- Trois références (email, téléphone et adresse).

Les dossiers de candidature doivent être reçus avant la date limite du 30 septembre 2019 à l'adresse suivante : soumissions.haiti@undp.org